

PROCÈS-VERBAL
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES MEMBRES

tenue le 25 avril à 19h00

au Centre de Congrès Le Régent, à Crans-Montana

Présents : selon liste des présences annexée

1. Accueil

M. Charles-André Bagnoud, Président, ouvre la séance à 19h00 et constate que **93 membres** représentant **164 parts sociales** sont présents ou représentés, selon la liste des présences annexée.

La liste des excusés sera annexée au présent procès-verbal.

L'Assemblée a été valablement convoquée conformément aux statuts et aux dispositions légales ; elle est donc valablement constituée et peut ainsi délibérer.

M. Charles-André Bagnoud demande à M. Marc Bonvin, Secrétaire, de bien vouloir tenir le procès-verbal.

Le Président propose de nommer les scrutateurs suivants :

- M. Jean-Michel Oneyser, pour la partie sud de la salle ;
- M. Philippe Duc, pour la partie nord de la salle ;

Les scrutateurs sont nommés à l'unanimité, par acclamation.

Le Président propose d'accepter l'ordre du jour suivant :

1. Accueil,
2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2023,
3. Rapport du Président
4. Présentation des comptes annuels,
5. Rapport des vérificateurs des comptes,
6. Approbation des comptes 2023 et décharge aux organes responsables,
7. Rapport sur la gestion du jeu de golf, année 2023,
8. Rapport de la Commission Sportive,
9. Rapport sur l'OMEGA EUROPEAN MASTERS – Swiss Open,
10. Acceptation des nouveaux membres et présentation des Membres d'Honneur et Membres à Vie,
11. Divers.

2. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2023

Le Président propose aux Membres d'accepter le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2023 mis à disposition des Membres avec la convocation.

Il est renoncé à la lecture du procès-verbal.

Résultats du vote :

Oui : 164

Abstention : 0

Non : 0

L'Assemblée accepte à l'unanimité le procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 avril 2023.

3. Rapport du Président

Le Président présente son rapport annuel à l'Assemblée, mis à disposition des Membres avec la convocation. Il revient sur quelques points mentionnés dans celui-ci et transmet également les informations suivantes :

- **Statut touristique et économique** : Le Président rappelle le statut touristique historique de notre club, soulignant notre rôle d'acteur économique important pour la station et la région.
- **Exposition et investissements** : Il mentionne l'exposition exceptionnelle dont notre club bénéficie grâce à l'Omega European Masters et relève les investissements réalisés sur notre parcours, qui nous valent des reconnaissances internationales.
- **Priorité aux membres** : L'intérêt des membres reste la priorité première. Le Président souligne la bonne santé financière du club, avec un budget de plus de 6 millions de CHF, sans compter le budget de l'Omega European Masters, qui avoisine les 11 millions de CHF.
- **Reconnaissance des équipes** : Le Président met en avant l'excellent travail de Yves Mittaz et de toute l'équipe de l'Omega European Masters. Il salue également le travail remarquable des équipes engagées dans la gestion du club, notamment le terrain géré par Richard Barnes et la direction du club sous la conduite de Pascal Schmalen.

- **Evolution du Mouvement Juniors** : Félicitations également aux équipes de professeurs de golf. L'engouement montré par le mouvement junior est notable, et nous sommes ravis de voir cette dynamique.
- **Aménagement de la zone du Sporting** : L'aménagement de la zone du Sporting est un point très important que le comité suit de très près. Nous souhaitons que les besoins du club en locaux, infrastructures et club-house soient pris en considération. Nous restons attentifs à son évolution, conscients de son importance pour notre club, notre tournoi et, d'une manière générale, pour toute la région. Le club a fait part de son grand intérêt et de son intention d'être un partenaire engagé à tous les partenaires concernés.
- **Restaurant du Sporting** : Le Président en profite pour remercier Stefano Fidanza, directeur du Sporting, pour l'excellent accueil et la bonne gestion du club-house.

Le Président clôt son rapport en adressant ses remerciements aux membres du Club, à ses collègues du Comité, à tous les partenaires du Club ainsi qu'à l'Association des Communes de Crans-Montana.

4. Présentation des comptes annuels 2023

Le Directeur du Golf-Club Crans-sur-Sierre, M. Pascal Schmalen, présente les comptes annuels 2023, qui ont été mis à disposition des Membres avec la convocation. Il passe en revue quelques grands postes nécessitant des commentaires et des explications.

Aucune question n'est soulevée par les membres de l'assemblée.

Le trésorier, Fabrice Rey, clôture la présentation des comptes en apportant les précisions suivantes :

Observations sur les résultats d'exploitation :

- La Commission des finances et du personnel effectue des comparatifs d'année en année, et s'agissant des charges, celles-ci sont très bien maîtrisées. Par exemple, les salaires bruts AVS en 2023 s'élèvent à 1 922 534 CHF. À titre de comparaison, par rapport à 2012, la masse salariale n'a augmenté que de 130 000 CHF en 11 ans.
- Les pertes sur débiteurs sont insignifiantes. Le trésorier remercie les membres, les partenaires et le comptable Samuel Mittaz pour la gestion minutieuse de la comptabilité.
- La valeur de la part sociale est fixée à 880 CHF.

- Les investissements réalisés à ce jour par l'Omega European Masters dépassent les 20 millions de CHF.

Le trésorier remercie tous les membres et tous les partenaires, ainsi que les sections et leurs comités, l'Omega European Masters et M. Yves Mittaz, les autorités de l'ACCM et son président Martial Kamerzin, les membres de la Fondation du Casino de Crans-Montana, les membres de la Fondation Gaston-F. Barras, les membres du comité du Syndicat des Propriétaires et son président M. Alain Viscolo, ainsi que les membres de la Commission des Finances.

5. Rapport des vérificateurs des comptes

La parole est donnée au vérificateur des comptes, Monsieur Daniel Savioz.

M. Daniel Savioz donne lecture à l'Assemblée du rapport de l'organe de révision, qui a été mis à disposition des Membres avec la convocation.

6. Approbation des comptes et décharge aux Organes responsables

Le Président propose à l'Assemblée d'accepter les comptes tels que présentés ci-avant et de donner par conséquent décharge aux Organes responsables.

Résultats du vote :

Qui : 164

Abstention : 0

Non : 0

L'Assemblée accepte les comptes annuels 2023 à l'unanimité et, par conséquent, donne décharge aux Organes responsables.

Le Président remercie le comptable, Monsieur Samuel Mittaz, et la Commission des finances pour leur travail et leur suivi tout au long de l'année.

7. Rapport sur la gestion du jeu de golf, année 2023

Le Directeur du Golf-Club de Crans-sur-Sierre, M. Pascal Schmalen, présente le rapport sur la gestion du jeu de golf pour l'année 2023, qui a été mis à disposition des Membres avec la convocation. Il aborde les sujets suivants :

- **Travail du green-keeping** : M. Schmalen souligne l'excellent travail de toute l'équipe du green-keeping dirigée par M. Richard Barnes.

- **Travaux de rénovation** : Il présente les travaux de rénovation en cours sur le Severiano Ballesteros, spécifiquement sur les trous 10 et 17. Ces travaux progressent bien, et l'ouverture est prévue pour début juin.
- **Durabilité** : Les actions entreprises par le Club dans le cadre du label GEO Certified seront exposées sur les chalets de départ, au verso du plan de parcours, sous forme de panneau informatif didactique.
- **Mouvement Juniors** : Il note le grand engouement actuel pour le mouvement Juniors et l'excellente implication des professeurs et des parents.
- **Gestion de l'occupation** : Un sujet délicat qui est sous haute surveillance. La mission est de trouver l'équilibre parfait entre les membres et les visiteurs.
- **Admissions et démissions** : Pour la saison 2023, le club enregistre 61 démissions (92 parts sociales) et 48 admissions (48 parts sociales).
- **Nouveautés 2024** :
 - Des ajustements et corrections ont été apportés à l'application de réservation afin de permettre à chaque membre de changer, modifier ou annuler les réservations, ce qui vise également à réduire les appels téléphoniques au bureau.
 - Un nouveau « Junior Course » verra le jour sur le Jack Nicklaus dès ce printemps. Des tees de départs orange seront installés avec un métrage répertorié sur la carte de score, permettant aux plus jeunes de profiter du parcours et aux adultes de proposer un parcours « pitch and putt ».
 - L'équipe de l'accueil pour 2024 reste exactement la même que l'année dernière.

M. Schmalen termine son rapport en soulignant l'excellente ambiance qui règne au sein du club et du staff. Il en profite pour remercier tous les membres pour leur confiance tout au long des saisons et les encourage à venir lui rendre visite s'ils ont des questions, des suggestions ou des commentaires.

Aucune question n'est soulevée par l'Assemblée.

8. Rapport de la commission sportive

Le Capitaine du Golf-Club Crans-sur-Sierre, M. Samuel Bonvin, présente le rapport de la commission sportive pour l'année 2023, mis à disposition des membres avec la convocation.

Il souligne l'engouement positif apporté par les différentes sections sportives du club et félicite chaleureusement leurs responsables : Mme Francine Roccofort de Vinnère (section dames), M. Joseph Oesch (section seniors), M. Grégory Chambaz (section juniors) et M. Edgar Gillioz, qui termine sa dernière année en tant que responsable des rencontres.

Des changements de responsables sont prévus : Mme Francine Roccofort de Vinnère sera remplacée par Mme Michèle Aeschbacher après 3 ans de service, M. Joseph Oesch par M. Jean-Michel Oneyser après 10 ans, et M. Edgar Gillioz par Mme Annick Bonvin-Mittaz après également 10 ans.

Toutes ces personnes sont chaleureusement applaudies par l'assemblée et reçoivent des cadeaux.

Aucune question n'est soulevée par les membres de l'assemblée.

9. Rapport sur l'Omega European Masters

Le Directeur du tournoi, M. Yves Mittaz, présente le rapport sur l'Omega European Masters.

Rapport sur le tournoi 2023

- Une édition magnifique avec un tournoi très suivi, le deuxième le plus regardé sur le DP World Tour en 2023 après le Scottish Open.
- Des spectateurs de 26 pays différents sont venus voir le tournoi.
- L'e-golf, un projet lancé il y a deux ans, continue de grandir. Il s'agit d'un tournoi sur simulateur qui permet aux joueurs amateurs de se qualifier pour le pro-am et aux professionnels de se qualifier pour le tournoi. C'est une excellente manière de promouvoir notre tournoi à l'échelle mondiale.
- L'engagement envers la durabilité durant le tournoi est considérable. Toutes les mesures sont désormais en place pour minimiser l'impact carbone pendant la construction, le déroulement et le démontage du tournoi. C'est un travail immense, mais nécessaire pour notre climat. En Suisse, nous sommes parmi les événements les plus engagés dans ce domaine et nous devons continuer à montrer l'exemple.

Tournoi 2024

- Le tournoi se déroulera du 5 au 8 septembre, juste après la dernière semaine de la FedEx.
- Le prize money est augmenté de **750 000 dollars**, rendu possible grâce au soutien

de nos sponsors fidèles et de notre sponsor principal, Omega.

- L'UBS reprend le contrat du Credit Suisse, donc la marque Credit Suisse disparaît.
- Il remercie à nouveau tous les partenaires et sponsors qui soutiennent fidèlement le tournoi.

Compte 2023

Il commente brièvement les comptes et explique le fonctionnement entre l'Association European Masters et la Fondation Gaston-F. Barras European Masters. La situation financière est excellente et saine, permettant au tournoi d'investir constamment dans l'infrastructure, notamment le parcours.

La rénovation du parcours est quasiment terminée. Depuis 2011, presque tous les départs, fairways, greens, drainages ainsi que le système d'irrigation ont été refaits, avec un investissement total de plus de **20 millions de CHF**. Il reste à rénover les greens 7 et le trou 8, ainsi qu'à réaliser le projet du trou 18.

Il remercie à nouveau tous les partenaires et sponsors qui soutiennent fidèlement le tournoi.

10. Acceptation des nouveaux membres et présentation des Membres d'Honneur et Membres à Vie,

Une minute de silence est observée pour tous les membres décédés durant l'année écoulée. La liste est portée à la connaissance de l'Assemblée sur écran géant :

- Monsieur Francis-Alex Barras
- Madame Evelyne Dolk-van der Sluis
- Monsieur Gilbert Favre
- Monsieur Rainer E. Gut
- Monsieur Eric Lamon
- Monsieur Jean-Paul Rey
- Madame Michèle Romailier
- Monsieur Bernard Schmutz
- Monsieur Marco Torrent

La liste des nouveaux membres de l'Association du Golf Club Crans-sur-Sierre a été transmise avec la convocation. Le Président propose de les accepter par acclamation.

L'Assemblée accepte cette proposition et, par conséquent, les **48** nouveaux membres sont acceptés à l'unanimité.

Nomination d'un Membre à Vie

Le Président propose ensuite de nommer **M. Marius Robyr** comme membre d'honneur du Golf-Club Crans-sur-Sierre. L'Assemblée accepte à l'unanimité cette proposition par acclamation.

M. Robyr a adressé quelques mots et un très beau message à l'Assemblée.

11. Divers.

Intervention de Frédéric Pralong, Président du Golf de Noas

Il souligne la bonne collaboration entre le Golf Club Crans-sur-Sierre et le Golf de Noas, tant au niveau administratif qu'au niveau de l'entretien du terrain. À partir de cette année, la responsabilité de l'entretien du Golf de Noas sera assurée par l'équipe de greenkeeping du Golf Club Crans-sur-Sierre.

La parole n'étant plus demandée, le Président clôture l'Assemblée et invite tout le monde à passer à l'apéritif.

Le Président:
Charles-André Bagnoud



Le Secrétaire :
Marc Bonvin



Annexes : ment.